

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-06-124

Séance du 14 juin 2023

Objet : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Scrabble + Bagnolais »

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
27	4	2

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 06 juin 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilynne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime **COUSTON** procuration à J-Y. **CHAPELET**, Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à J C. **REY**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à L. **SALINAS-MARTINEZ**, Pascale **BORDES** procuration à A. **POMMIER**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Fatiha **EL KHOTRI**

Secrétaire de séance : Nicole **SAGE**

Objet : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Scrabble + Bagnolais »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande financière sollicitée par l'association « Scrabble + Bagnolais » pour l'organisation du 21^{ème} tournoi annuel du 06 et 07 mai 2023,

Considérant que depuis plus de 20 ans l'association « Scrabble + Bagnolais » organise ce tournoi annuel lequel concourt à la promotion et à la mise en valeur de la ville et du territoire,

Considérant la portée de ce tournoi avec plus de 300 joueurs qui se sont affrontés cette année, en présentiel et en distanciel, le tournoi étant accessible également en multiplex, via internet, dans plusieurs villes françaises,

Considérant que l'association « Scrabble + Bagnolais » fédère les énergies, et concourt au bien être intellectuel et participe activement au maintien des facultés cognitives des plus anciens,

Considérant que cette question présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale, et solidaire ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 31 mai 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Scrabble+ Bagnolais »,
- de prélever cette dépense sur le compte « n° 0404-6574-331 » du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 14 juin 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPLET

Le **20 JUIN 2023**

et publié le

20 JUIN 2023

